

COMMISSION RÉGIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE

Séance plénière du 28 juin 2018 à 18h30 Organisée au siège de l'antenne de Saint-Etienne du Rouvray

PROCÈS-VERBAL n° 20

Sont présents : MM. Antoine LECHEVALIER (Président), Jacques MARIE (Secrétaire de séance), Guy

DANCEL. Gilbert NOUET. **Excusé:** Patrice GRENET

§§§§

ADOPTION DES PROCES VERBAUX.

En l'absence de toute observation, les procès verbaux ci-après sont adoptés :

- Le procès-verbal n° 15 de la séance plénière du 24 avril 2018
- Le procès-verbal n° 16 de la séance plénière du 3 mai 2018
- Le procès-verbal n° 17 de la séance restreinte du 4 juin 2018
- Le procès-verbal n° 18 de la séance restreinte du 8 juin 2018
- Le procès-verbal n° 19 de la séance restreinte du 20 juin 2018

§§§§

FELICITATIONS:

A la sélection Normande de Football Entreprise pour sa brillante victoire du tournoi national de Valenciennes organisé par l'UNFE.

Aucun but encaissé, vainqueur aux tirs au but.

Remerciements à l'équipe technique qui a encadré la sélection en préparation et durant le tournoi. Remerciements à la Ligue de Football de Normandie qui nous a permis financièrement de participer à ce tournoi, mais également au club de TCAR, qui a généreusement assumé le transport de la sélection.

§§§§

Palmarès saison 2018/2019

Championnat Régional 1 :

1er US TCA ROUEN 2ème RC PORT LE HAVRE 3éme AC RENAULT CLEON

Championnat Régional 2

Après les Play-offs /Play-downs 1er SHELL COCER PETIT COURONNE 2ème AS LABELLE SAINT PIERRE 3éme RC PORT LE HAVRE

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE





Coupe Nationale de Football Entreprise

Dernier qualifié Normand, l'AS ROBERT MASSELIN éliminé en 8 ème de finale.

Coupe de Normandie de Football Entreprise

Vainqueur: RC PORT LE HAVRE en finale contre US TCA ROUEN: 1 à 0

§§§§

Elaboration du calendrier général pour la saison 2018 / 2019.

Championnat régional R1, championnat à 10 équipes. Championnat régional R2, championnat à 14 équipes.

Coupe Nationale, nouvelle formule:

Elimination direct pendant les 3 tours régionaux.

Elimination directe en 1/32ème et 1/16ème de finale pendant les tours nationaux.

En lieu et place des 1/8ème de finale, aura lieu une phase de poule avec 16 équipes, réparties en 4 poules de 4 équipes avec matchs aller et retour.

Les 2 premiers de chaque poule, seront qualifiés pour les quarts, demies et Finale par élimination directe.

Reprise des compétitions le 8 septembre 2018.

Pour info, les clubs de R1 et de R2 sont inscrits obligatoirement à la Coupe Nationale et à la Coupe de Normandie 2018/2019.

Plus aucun dossier n'étant à traiter, la séance est levée à 20H30.

Le Président,

Antoine LECHEVALIER

Le Secrétaire,

Jacques MARIE

LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE